

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 59 (1914)
Heft: 2

Buchbesprechung: Livres reçus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

indiquaient au moyen de signaux la supériorité du feu et la possibilité d'avancer. Un grand carré rouge hissé sur la butte signifiait effet du feu nul, interdiction d'avancer ; le même carré, reposant sur un angle : effet du feu médiocre, progression par un ; carré disparu : effet bon, progression par groupes.

Le tir commençant à 1200 yards, il s'agissait d'arriver le plus près possible du but en une demi-heure avec 90 cartouches par homme.

Les fins tireurs de la garde nationale tirèrent les premiers. Au bout d'une demi-heure ils étaient à 975 yards avec un groupe encore plus en arrière.

Puis vint la première équipe du bataillon, les hommes individuellement moins bons tireurs que les gardes nationaux, mais habitués à la discipline du feu et commandés par un officier. En trente minutes, ils étaient à 700 yards, ayant avancé de 500 yards alors que les gardes nationaux n'en avaient gagné que 225.

L'infanterie de marine tira passablement ; puis, pour finir, vint la deuxième équipe du bataillon régulier, tous hommes qui avaient échoué aux tirs à conditions et qui étaient de service comme marqueurs. Ces tireurs plus que médiocres mais disciplinés et bien commandés, arrivèrent à 750 et 800 yards, battant de loin la garde nationale.

On ne peut guère illustrer d'une manière plus frappante la différence entre le tir d'amateur et le tir de guerre.



LIVRES REÇUS

Guerre. Histoire militaire.

Journal du siège d'Andrinople, par Gustave CIRILLI (Chapelot). — Ces « impressions d'un assiégé » sont accompagnées de photographies dont quelques-unes sont très « impressionnantes » et qui rehaussent sa valeur documentaire.

Remarques sur la défense de Port-Arthur, par le général CLÉMENT DE GRANDPREY (Berger-Levrault). — Examen à propos du cas concret fourni par la campagne de Mandchourie, de la plupart des questions qui doivent être résolues par le gouverneur d'une place assiégée. Une préface du général DE LACROIX en souligne l'importance.

Siège et prise d'Andrinople, par le colonel PIARRON DE MONDESIR (Chapelot). — L'ex-professeur du génie à l'École de guerre était d'autant mieux qualifié pour publier l'historique de cette action de guerre et pour en tirer des conséquences utiles qu'il a été sur

place, presque aussitôt après, et qu'il a pu voir les travaux exécutés, se renseigner et arriver, autant que faire se peut, à savoir l'exacte vérité.

Comment on se bat au Maroc, par le lieutenant AYMES (Berger-Levrault). — Etude de l'application des règlements de manœuvres au cas particulier de la guerre au Maroc : modifications à apporter aux principes de tactique et aux procédés de combat recommandés pour la guerre en Europe.

Etapas et combats d'un régiment de marche en 1870, par le chef de bataillon territorial Claude BERTHET (Chapelot). — Contribution un peu mince, mais pourtant non négligeable, à l'histoire de la guerre franco-allemande. Le régiment dont il s'agit est la 1^{re} légion du Rhône, qui a pris part aux opérations de la Côte d'Or, à la campagne de l'Est, et qui a été finalement internée en Suisse (à Payerne), où elle a été admirablement traitée.

Les volontaires des Bouches-du-Rhône (1791-1792), par le capitaine d'artillerie S. VIALLA (Chapelot). — Volumineuse monographie (le tome II est annoncé) qui, indépendamment de son intérêt historique, peut apporter des documents précis pour élucider le problème de la « nation armée ».

Les franges du drapeau, par le lieutenant-colonel D'ANDRÉ (Berger-Levrault). — Récits patriotiques et cocardiers, dans le genre de ceux de Georges d'Espèrès. Prenez un fait historique; versez autour de la couleur locale, de la grandiloquence, du dialogue. Et servez chaud. Telle est la formule.

„ *Manuale di topografia pratica per l'ufficiale combattente* “ par le lieutenant-col. R. BARBETTA. — 1 vol., 2^e édit., S. LAPI 1913. —

Manuel très habilement conçu et qui présente non la topographie connue par tout officier, mais l'application des principes enseignés dans les écoles et leur mise en valeur au combat.

L'auteur étudie le terrain et donne des exemples clairs de la manière d'établir les rapports de reconnaissance, les croquis et les dessins panoramiques. Cette dernière étude principalement est en tous points remarquable.

L'œuvre constitue un excellent traité à l'usage des officiers de nos écoles centrales où trop souvent on reprend la matière traitée à l'école d'officiers.

Quarante jours de guerre dans les Balkans, par Alain DE PENENNUN (Chapelot). — Il s'agit ici de la campagne serbo-bulgare de juillet dernier. Elle nous est racontée par un officier breveté de l'armée française qui, par faveur spéciale ou par chance, est le seul étranger qui ait pu pénétrer jusqu'au front de l'armée roumaine. A cette circonstance, à sa compétence technique, s'ajoute encore l'expérience qu'il avait acquise en suivant la première campagne, et au cours de laquelle il avait vu à l'œuvre toutes les armées qui se sont trouvées engagées, sauf l'armée grecque.

La défaite de la Jeune Turquie, par le général VON DER GOLTZ, maréchal de camp (Charles Lavauzelle). — Il était naturel que le chef de la mission militaire tenu pour responsable des désastres de l'armée ottomane, qu'il avait instruite, se justifiait ou cherchât à se justifier. Il n'y a pas manqué. C'est l'objet de cette brochure, traduite par M. Gaston Dietrich, et dans laquelle il conclut à la possibilité pour la nation vaincue de se relever.